

## Dossier de presse

« **J'avance avec l'Europe !** » :

Une campagne plurimedia  
sur l'intervention des fonds européens  
en France et en région Centre

**Contacts presse :**

**Fabienne BASCIO**

Préfecture de l'Indre

Tél : 02 54 29 50 53

[fabienne.bascio@indre.gouv.fr](mailto:fabienne.bascio@indre.gouv.fr)

**Catherine BERNARD**

Conseil Régional

Tél : 02.38.70.31.40

[presse@cr.centre.fr](mailto:presse@cr.centre.fr)

partenariat **emploi** diversité égalité homme/femme **formation** urbain emploi des seniors  
apprentissage **création d'activité** territoires ruraux coopération territoriale  
**agriculture** interrégions insertion professionnelle **environnement** appels à projets  
économie locale **défi collectif** aménagement agriculture durable services **innovation**  
diversification économique **biodiversité** outre-mer prévention des risques recherche  
**entreprise** projets urbains intégrés compétences **développement durable**



Des **femmes**,  
des **hommes**,  
des **projets**

Découvrez  
leurs  
**témoignages**



J'avance  
avec **l'Europe**

[www.europe-centre.eu](http://www.europe-centre.eu)



# Dossier de presse

## « J'avance avec l'Europe ! » :

### une campagne plurimedia sur l'intervention des fonds européens en France et en région Centre

- Lancement de la campagne plurimedia nationale  
« J'avance avec l'Europe ! » .....2
- Les fonds européens en France, en région Centre et dans  
l'Indre .....3
- Focus sur trois projets de l'Indre soutenus par les fonds  
européens .....4



## Lancement de la campagne plurimedia nationale « J'avance avec l'Europe ! »

Du 25 octobre au 26 novembre 2010, le gouvernement national et la Commission européenne mènent une campagne de communication plurimédia, pour mieux faire connaître les projets soutenus par les fonds européens et leur impact sur la vie des citoyens.

6 spots TV et 36 chroniques radios seront diffusés pendant un mois pour présenter les domaines d'intervention des fonds européens à partir d'exemples concrets.

### ★ 6 films courts pour 6 thématiques d'intervention des fonds européens

- **L'innovation au service de la compétitivité des PME** : une entreprise aéronautique bénéficie du Fonds européen de développement régional pour soutenir ses efforts d'investissement et renforcer sa compétitivité à l'international
- **La coopération transfrontalière** : le Fonds européen de développement régional permet la construction d'un centre de périnatalité franco-italien
- **Le développement durable** : en Outre-mer, le Fonds européen de développement régional soutient une plateforme naturelle (micro-algues) de retraitement des eaux à La Réunion
- **La création d'entreprise** : le Fonds social européen appuie un club d'entrepreneurs qui facilite la création d'entreprise, notamment par des femmes
- **L'insertion professionnelle** : le Fonds social européen soutient des organismes visant à améliorer le parcours d'insertion de jeunes actifs
- **Le développement rural** : le Fonds européen agricole pour le développement rural contribue à développer des dispositifs incitatifs auprès des agriculteurs pour améliorer la qualité de l'eau

➔ Diffusion sur TF1 et M6 avant le journal télévisé du soir

### ★ 36 chroniques radios, illustrant des interventions des fonds dans toutes les régions françaises

- Diffusion sur les radios locales et régionales
- Des témoignages de porteurs de projets soutenus par les fonds européens

Retrouvez les films et les actualités de la campagne nationale sur [www.leuropesengage.eu](http://www.leuropesengage.eu)

Téléchargez les affiches et les bannières de la campagne sur [www.europe-centre.eu](http://www.europe-centre.eu) rubrique « Presse »



## Les fonds européens en France, en région Centre et dans l'Indre

Les fonds européens agissent localement, mais avec une stratégie commune à toute l'Europe, à travers la politique de cohésion et la politique agricole commune, pour améliorer la vie des citoyens sur l'ensemble du territoire.

Ces dernières années, la France est classée premier pays bénéficiaire du budget européen. La politique agricole commune reste la première pourvoyeuse de crédits européens, la politique de cohésion, qui vient aider les régions à se développer et à innover, se place en deuxième position.

C'est par le biais des fonds européens (notamment le FEDER<sup>1</sup>, le FSE<sup>2</sup> et le FEADER<sup>3</sup>) que l'Union européenne investit dans nos territoires depuis 2000. Ainsi, ce sont plus de **28 000 projets** qui ont vu le jour **en région Centre** avec le soutien des fonds européens depuis 2000.

### ★ De 2007 à 2013, 535 millions d'euros de fonds européens sont alloués à la région Centre.

De 2007 à 2013, trois programmes européens, contribuent au développement de la région Centre :

- le programme opérationnel **FEDER** Centre : 196 millions d'euros,
- le volet régional du programme opérationnel **FSE** national : 139 millions d'euros,
- le volet régional du programme de développement rural **FEADER** national : 200 millions d'euros.

Ce sont donc 535 millions d'euros de crédits européens qui financeront des projets en région Centre.

### ★ L'Europe est active dans le département de l'Indre

Depuis 2000, **près de 8 900 projets** ont été réalisés grâce aux fonds européens, avec un investissement de l'Union européenne de **123 millions d'euros**.

Retrouvez l'information sur l'intervention des fonds européens dans l'Indre dans **l'exposition itinérante « Vous vivez l'Europe dans l'Indre tous les jours » visible prochainement à la mairie de Valençay.**

<sup>1</sup> FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

<sup>2</sup> FSE : Fonds Social Européen

<sup>3</sup> FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural



## Focus sur trois projets du département de l'Indre soutenus par les fonds européens

Pour beaucoup, l'appui de l'Europe a été déterminant pour concrétiser leur action. **Et derrière la plupart des actions, ce sont des milliers de personnes qui voient une amélioration dans leur vie grâce à ce soutien.**

La communauté d'agglomération de Châteauroux, l'association Aérocentre et l'EARL du Bois du Chênes en témoignent.

Retrouvez d'autres projets soutenus dans l'Indre dans l'exposition itinérante « Vous vivez l'Europe dans l'Indre tous les jours » visible prochainement à la mairie de Valençay, et sur le site internet [www.europe-centre.eu](http://www.europe-centre.eu).



### La plateforme des métiers de Châteauroux : point de rencontre entre l'offre et la demande d'emploi

FSE

La Communauté d'Agglomération Castelroussine a créé en 2005, dans le cadre du Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU), une plateforme pour aider les entreprises locales dans leurs recrutements, et les demandeurs d'emploi dans leurs recherches. Réservée à l'origine au secteur du BTP, la Plateforme du Bâtiment est devenue la Plateforme des Métiers en 2007, en s'élargissant à tous les métiers : hôtellerie, restauration, commerce, aéronautique, industrie, etc.

En contact avec plus de 300 entreprises de l'Indre, elle mobilise un vaste réseau de partenaires (service public de l'emploi, organisations professionnelles, agences de travail temporaire, centres de formation, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), elle suit chaque année, de façon régulière, près de 200 personnes et en reçoit des centaines d'autres en quête de simples informations.

Ouverte à tous, la plateforme accompagne et oriente des demandeurs d'emploi ou des salariés en reconversion vers des entreprises ayant des postes à pourvoir correspondant à leur profil. Elle assiste les employeurs dans leurs recrutements et les représente pour leurs offres de postes de cadres auprès de l'Association Pour l'Emploi des Cadres. « *La plateforme établit une proximité et une politique de sur-mesure qui facilite les placements* », constate Annick Ciret, chargée de mission à la Communauté d'Agglomération Castelroussine.

Enfin, la plateforme organise des Forums Emploi par secteur d'activité et en fonction du contexte économique départemental, qui sont « *des opportunités pour anticiper les besoins du marché de l'emploi et établir un premier contact direct entre demandeurs et recruteurs* ». Le 3<sup>e</sup> Forum dédié aux métiers de bouche, de l'hôtellerie, de la restauration et du commerce a ainsi accueilli 1 350 personnes le 29 avril 2010.

« *L'appui du FSE permet depuis plusieurs années de faire fonctionner la plateforme, de financer des opérations de communication sur nos initiatives, précise Annick Ciret, et de monter des actions de soutien comme des ateliers de recherche d'emploi ou un chantier d'insertion intercommunal* ».



**Porteur de projet :** Communauté d'agglomération de Châteauroux  
**Subvention FSE reçue :** 168 000 € de 2007 à 2010, soit 50 % du coût total  
**Mesure mobilisée :** Mesure 213 'Coordination des acteurs de l'emploi'  
**Contact :** Annick CIRET, Chargée de mission  
**@ :** [annick.ciret@agglo-chateauroux.fr](mailto:annick.ciret@agglo-chateauroux.fr) - Tél : 02 54 08 70 64



## Aérocentre à Déols : une filière aéronautique régionale en ordre de bataille.

FEDER

L'association Aérocentre, créée en mai 2009, rassemble 33 entreprises adhérentes (près de 3 000 employés) de la filière aéronautique, sur les 200 entreprises présentes dans ce secteur en région Centre (16 000 salariés). «*Aérocentre est née de la volonté de gros opérateurs comme de PME-PMI de cette filière, en partenariat avec les pouvoirs publics (Etat, Conseil régional...), l'Union Européenne, les chambres consulaires et les syndicats professionnels, de promouvoir le pôle d'excellence aéronautique constitué autour de l'aéroport de Châteauroux-Déols et de lui donner une reconnaissance nationale*», explique Jean-François Piaulet, président de l'association et PDG de la société PGA Electronic.

Aérocentre regroupe des compétences aptes à répondre à des appels d'offres ensemblières, inaccessibles à une entreprise seule, sur un marché aéronautique en pleine mutation. Elle a aussi pour ambition de développer l'innovation en mettant en place des programmes de recherche collaboratifs associant des entreprises, des laboratoires, les universités d'Orléans et de Tours, leurs antennes départementales, ainsi que des structures-supports comme Oséo ou l'ARITT (Agence régionale pour l'innovation et le transfert de technologie). Il s'agit, enfin, de favoriser le recrutement et la formation des salariés de la filière pour répondre aux besoins de compétences nouvelles.

Un premier programme d'actions a été mis en œuvre sur 2009-2010. Après une phase organisationnelle (le recrutement de deux collaborateurs), un état des lieux a été réalisé en février 2010 de façon à mieux identifier les atouts et les faiblesses des entreprises du secteur. Quatre domaines stratégiques ont ensuite été définis pour créer une dynamique entre tous les membres : « structure cabine-cockpit », « contrôle – sécurité - certification », « maintenance des aéronefs » et « avion électrique – énergie - environnement ». Aérocentre entre maintenant dans une phase opérationnelle avec diverses actions de communication et une présence sur de grands salons aéronautiques (Hambourg, Le Bourget...), en démontrant sa capacité à répondre à des demandes spécifiques telles que la personnalisation « à la carte » d'un intérieur d'avion.

Un contrat de performance 2011-2014 établira une feuille de route pour l'association, qui s'affirme « *comme une vraie force de proposition auprès des donneurs d'ordre, grâce à ses PME-PMI très performantes et réactives* », précise Christine Denis, sa secrétaire générale.

**Porteur de projet :** Aérocentre      **Lieu :** Déols (36)

**Subvention FEDER reçue :** 260 000 €, soit 40 % du coût total

**Mesure mobilisée :** mesure 15 'Développer les actions en faveur de l'innovation au bénéfice de groupes d'entreprises'

**Contact :** Christine Denis, secrétaire générale d'Aérocentre – Tél. : 02 54 22 55 93

@ : [c.denis@aero-centre.fr](mailto:c.denis@aero-centre.fr) – site internet : [www.aero-centre.fr](http://www.aero-centre.fr)



## L'EARL du domaine du Bois de Chênes : vers la fin de l'ère des produits chimiques.

FEADER

« Je suis écologiste comme tout agriculteur qui se respecte parce qu'il vit au contact de la biodiversité ». Fort de credo, Hugues Plault, 39 ans, est un agriculteur qui met ses actes en conformité avec ses paroles. Gérant de l'EARL du Bois de Chênes, dans l'Indre, il a repris les 110 hectares qu'exploitaient ses parents à Chezelles et en a racheté 65 sur la commune de Villers.

Considérant que « l'agriculture a fait fausse route en pensant trop longtemps que les sols étaient aptes à recevoir toutes sortes d'intrants chimiques », il s'est converti au système de la rotation de cultures (blé tendre, orge, colza, tournesol et pois d'oisellerie, et bientôt sorgho d'oisellerie), qui permet de limiter les apports de produits fertilisants et phytosanitaires. Il pratique également une interculture de radis fourragers et de navettes, qui contribue par les racines de ces plantes en novembre, à restructurer le sol sans recours à des outils, en l'éclatant naturellement, et, grâce à leur feuillage, à produire de l'engrais vert pour ses cultures de printemps (le tiers de ses superficies).

Convaincu qu'il faut « aller plus loin », que « l'ère des produits chimiques est abolie et doit laisser place à celle de la matière grise, de l'étude des plantes pour mieux connaître leurs réels besoins », Hugues Plault s'est par ailleurs engagé dans une Mesure Agro-Environnementale Territorialisée (MAETER) du bassin versant de Buzançais visant à protéger le captage de la Grosse Planche (à 10 km de son exploitation), qui alimente environ 6 000 personnes. « Cette source d'eau potable contenait un taux de nitrates qui ne baissait pas sans pour autant être catastrophique », explique-t-il. Sensibilisé au problème par le CIVAM, une organisation d'agriculteurs de l'Indre, par la Direction départementale de l'agriculture et par la Chambre départementale d'agriculture, il a obtenu l'aide du FEADER au titre d'une mesure GC 2 (Grande Culture 2) pour une superficie de 110,41 hectares. A partir de 2010, il a 5 ans pour parvenir à limiter sa fertilisation à 125 unités maximum d'azote par ha et par an, contre 170 à 180 jusqu'à présent. Son indice de fréquence de traitement des cultures en pesticides, insecticides et fongicides doit également passer de 3,7 passages de produits à pleine dose la première année à 1,85 au bout de 5 ans.

« Cette démarche soutenue par l'Union Européenne est excellente, car elle prépare l'agriculture de demain, plaide Hugues Plault. Elle oblige à mieux observer les plantes pour voir si l'on doit ou non intervenir pour les traiter, en sachant que si l'on intervient, c'est que l'on ne peut pas faire autrement ».

**Porteur de projet :** EARL du Bois de Chênes

**Subvention FEADER reçue :** 125 000 € sur 5 ans

**Lieu :** Chezelles (36)

**Mesure mobilisée :** Mesure agro-environnementale territorialisée